



## Réduire un droit d'hébergement a mon ex qui a le sida

Par **fulicaria**, le **07/11/2008** à **13:06**

Bonjour à tous,

Je suis maman divorcée de 3 enfants.

Le père à un droit de garde classique 1er, 3eme et voir 5eme w-e de chq mois et la moitié des vacances.

Je viens d'apprendre qu'il a le sida et vit depuis peu avec une femme qui elle aussi a le sida.

Je m'inquiète donc beaucoup pour mes enfants qui vont les cotoyer régulièrement tous les deux.

Je sais que le sida ne s'attrape pas par un simple contact, mais mon ex n'est pas du genre à faire attention à ce genre de "détail".

De plus, il ne pas dit directement qu'il allait passer un test et m'a même dit qu'il était séronégatif.

Aujourd'hui, j'ai appris par une une connaissance commune auprès de qui il s'est confié, qu'il était séropositif, ellea trouvé que c'est une information trop importante et que je devais donc en être informé.

Puis-je exiger de mon ex qu'il me communique le résultat de son test ?

Qu'ai-je le droit de faire ou de demander ?

Merci de m'aider